



LIVRET DES ÉTUDES

PREMIÈRE ANNÉE MUSICOLOGIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
BIENVENUE À L'ARSH	3
QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	4
ORGANISATION DE LA LICENCE DE MUSICOLOGIE	5
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	6
PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE	9
PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE - LAS (SANTÉ)	10
PREMIÈRE ANNÉE DE PHYSIQUE – MUSICOLOGIE	11
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE	12
<i>1^{er} semestre</i>	12
<i>2^e semestre</i>	18

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unités d'Enseignements) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

Après avoir réalisé votre IP Web, vous devez éditer votre contrat pédagogique en PDF et le renvoyer à cette adresse : arsh-musicologie-contratpedagogique@univ-grenoble-alpes.fr

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

NOMS DES DIRECTEURS, DIRECTRICES ET PERSONNES À CONNAITRE EN L1 :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études de l'UFR
- Mme **Élise PETIT**, directrice du département de musicologie et responsable des L1 et L3 musicologie
- Mme **Marie DEMEILLIEZ** et M. **Frédéric FAURE**, responsables de la double licence physique - musicologie
- Mme **Sylvaine MARIS-MURY**, gestionnaire de scolarité des 3 années de licence de musicologie
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité et référente administrative handicap
- Mme **Christine BIGOT**, référente stage - référente admission et orientation
- M. **Tanguy MARTIN**, référent pédagogique handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Exemple : elise.petit@univ-grenoble-alpes.fr

BIENVENUE À L'ARSH

Sous ce nom, chacun désigne l'UFR Arts et Sciences humaines qui héberge les formations supérieures en Histoire, Histoire de l'art, Musicologie et Philosophie.

Vous avez fait le choix de la Musicologie.

Cette première année sera pour vous l'occasion de renforcer vos connaissances musicales et d'acquérir de solides compétences techniques. Une présence assidue aux cours et aux TD, un travail sérieux et régulier, une pratique musicale quotidienne sont les conditions indispensables à la bonne réussite de vos études.

La première année universitaire nécessite un temps d'adaptation. Les personnels administratifs du service de scolarité, les enseignants, les étudiants plus avancés peuvent vous aider.

La bibliothèque de l'ARSH est un lieu de travail privilégié qu'il faut apprendre à fréquenter le plus souvent possible : vous y trouverez des livres et des disques utiles pour approfondir les cours, ainsi que des claviers pour vous exercer.

Toute l'équipe enseignante de la section Musicologie vous souhaite la bienvenue et espère que vous profiterez au mieux de la formation qu'elle vous propose.

Élise PETIT

Directrice du Département de Musicologie

Responsable de la Licence 1 et de la Licence 3 de Musicologie

QUELQUES CONSEILS EN LIEN AVEC VOS ÉTUDES DE MUSICOLOGIE

Dès le premier cours, chaque professeur donnera des consignes spécifiques qu'il faudra naturellement suivre. Des bibliographies et des listes d'œuvres musicales vous seront distribuées. Il est indispensable de vous y référer dès le début du semestre.

Le travail personnel est extrêmement important en licence de musicologie. Il est aussi nécessaire d'écouter quotidiennement une grande diversité de musiques savantes, d'époques et de pays différents afin d'ouvrir vos oreilles à tous les styles qui vous seront enseignés en CM.

La pratique assidue d'un instrument ou du chant est également indispensable à une approche vivante du monde sonore.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES
DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

1^{er} semestre 2024/ 2025

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre 2024

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : Lundi 9 septembre 2024 au matin

Lundi 16 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETC) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 13 décembre 2024 au soir

EXAMENS : Du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 20 décembre et du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 2025

2^e semestre 2024 / 2025

DÉBUT DES COURS : Lundi 13 janvier 2025 au matin

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires.

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 18 avril 2025 au soir

EXAMENS : Du mardi 22 avril 2025 au mardi 13 mai 2025

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 2 juin 2025 jusqu'au vendredi 20 juin 2025

JOURS FÉRIÉS

Vendredi 1^{er} novembre 2024 (**Toussaint**) ; Lundi 11 novembre 2024 (**Armistice**) ; Lundi 21 avril 2025 (**Pâques**) ; Jeudi 1^{er} mai 2025 (**Fête du travail**) ; Jeudi 8 mai 2025 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 29 mai 2025 (**Ascension**) ; Lundi 9 juin 2025 (**Pentecôte**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 25 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024 au matin.

NOËL : du vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025 au matin.

HIVER : du vendredi 28 février 2025 au soir au lundi 10 mars 2025 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 25 avril 2025 au soir au lundi 5 mai 2025 au matin.

ORGANISATION DE LA LICENCE DE MUSICOLOGIE

Vous êtes inscrit en première année de musicologie, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de licence mention musicologie, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Le département de musicologie de Grenoble propose plusieurs parcours et orientations tout au long des trois années de licence :

En première année (L1) :

- L'orientation **Musicologie et Histoire de l'Art et Archéologie**, avec des enseignements centrés principalement sur la musicologie et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaire, l'histoire de l'art. Cette orientation permet à ceux qui hésitent entre la musicologie et l'histoire de l'art, de les "tester" pendant un semestre ou un an. Il donne également la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter au second semestre de la première année ou en deuxième année vers une licence d'Histoire de l'art et archéologie.
- **LAS : Licence + Option Accès Santé**
La LAS est une licence généraliste avec une option « Accès Santé » qui permet, sous conditions de résultats, d'entrer en 2ème année d'études de santé. L'option Santé (UE4) remplace le cours d'histoire de l'art du parcours Musico - Histoire de l'Art au semestre 1 et au semestre 2.
- Le parcours **Physique et Musique** donne la possibilité d'obtenir en trois ans à la fois une licence de musicologie et une licence de physique. Les programmes des deux licences sont adaptés afin de permettre le suivi des deux formations mais les niveaux musicaux et scientifiques obtenus sont identiques à ceux des licences simples. Les enseignements scientifiques, centrés sur la physique, les mathématiques et la mécanique, sont dispensés au DLST (Département des licences sciences et technologies).

Pour les étudiants qui choisissent de poursuivre en licence de musicologie, 2 options de spécialisation leur sont proposées dès la 2ème année (L2) : *Musiques et Musicologie* ou *Interprétation et Pratiques Musicales* (en collaboration avec le conservatoire de Grenoble).

En 3ème année, à ces 2 options de spécialisation s'ajoute une troisième : *Métiers de l'Enseignement*.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vous trouverez toutes les informations dans le règlement des études et les tableaux MCCC en ligne sur le site de l'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

Pour les étudiants inscrits en double licence musicologie-physique :

Pour les UE musicologie = RDE licence musicologie

Pour les UE physique = RDE licence physique

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 7 jours, auprès de l'enseignant concerné.

Au-delà de 3 absences injustifiées au cours du semestre, vous êtes considéré comme « défaillant » à l'épreuve du contrôle continu, ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

L'absence à une épreuve terminale doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve terminale, vous êtes considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la responsable de la L1 de Musicologie Mme Élise PETIT, ou Mme Marie DEMEILLIEZ pour les étudiants du parcours Physique & Musique, peut vous accorder une dispense d'assiduité aux cours. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. **La dispense d'assiduité ne dispense pas de l'évaluation terminale** en dehors des dispenses liées aux conventions avec les conservatoires (Grenoble, Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Valence-Romans).

Vous êtes tenu de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : votre demande de dispense devra être déposée avant le **14 octobre 2024** au service de scolarité du département pour **l'année entière**.

EXAMENS

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

Le secrétariat informe les étudiants par courrier électronique : ces messages ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UGA.

Attention ! Il n'y a pas de possibilité d'activer la fonction transfert (redirection) du courrier depuis votre courriel universitaire jusqu'à votre courriel personnel et privé.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement la page internet de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/> et votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LEO.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevrez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, des UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, **celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1)**.

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session peut être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 2 juin 2025** pour le premier ET pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge XX ^e et XXI ^e siècles Méthodologie	48h CM (2x24h)	24h TD	9 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3 <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 4 <i>coef. 1</i>	HISTOIRE DE L'ART	Musique et littérature OU Art contemporain : l'art en Occident de 1755 à nos jours	24h CM		3 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE9 <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	HISTOIRE DE L'ART OU MUSICOLOGIE	Histoire du Jazz OU Initiation à l'art médiéval	24h CM		3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 13 <i>coef.1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits

PREMIÈRE ANNÉE DE MUSICOLOGIE - LAS (SANTÉ)

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge XX ^e et XXI ^e siècles Méthodologie	48h CM (2x24h)	24h TD	9 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3 <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 4 <i>coef. 3</i>	OPTION LAS	Option LAS (voir faculté de médecine)	48h CM (2*24h)		3 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Éthique médicale OU option à l'ARSH (voir guide des options internes)	24h CM		3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE9 <i>coef. 1</i>	CHŒUR	Chœur	12h CM	12h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 3</i>	OPTION LAS	Option LAS (voir faculté de médecine)	48h CM		3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES	Voir guide des options internes	24h CM		3 crédits
UE 13 <i>coef.1</i>	OPTION D'OUVERTURE	Option UFR OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		2 crédits

Concernant les descriptifs de l'option LAS : **voir avec la faculté de médecine**

PREMIÈRE ANNÉE DE PHYSIQUE – MUSICOLOGIE

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Moyen-âge XX ^e et XXI ^e siècles	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 3 <i>Coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 1	Analyse réelle	24hCM	31.5h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 2	Algèbre linéaire appliquée	24hCM	31.5h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE	Mécanique du point 1	9h CM	23.5h TD/TP	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 6 <i>coef. 4</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Baroque et classique Romantisme	48h CM (2x24h)		6 crédits
UE 7 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Formation musicale Écriture musicale Analyse musicale		72h TD (3x24h)	9 crédits
UE 8 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES 1	Algèbre et analyse approfondie	24h CM	31.5h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 1</i>	MÉCANIQUE	Mécanique du point 2	12h CM	45.5h TD/TP	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE	Électricité : régimes continus et alternatifs	12h CM	42.5 TD/TP	3 crédits
UE 11 <i>coef.1</i>	ANGLAIS	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements en sciences,
Adressez-vous au DLST (Département Licence Sciences et Technologies)

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 HISTOIRE DE LA MUSIQUE - 48H CM + 24H TD - 9 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE MOYEN-ÂGE (24H CM)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Ce cours invite les étudiants à explorer mille ans de musique, véritable berceau de la civilisation occidentale et plus particulièrement la période qui s'étend du Ve siècle à la fin du XIIIe siècle.

Expression de la prière, le chant dès l'antiquité tardive assume sa fonction de médiateur entre l'humain et le divin : la première partie du cours expliquera donc la lente gestation du répertoire monodique religieux sous l'angle historique et politique (Rome, l'empire carolingien), puis cultuel (office et messe) et technique (octoechos, notation).

Aux XIIe et XIIIe siècles, la monodie s'oriente, avec les premiers créateurs de la chanson que sont les troubadours et les trouvères, vers le domaine profane : raffinement poétique et virtuosité d'écriture sont de mise pour exprimer l'idéal de courtoisie à travers la fin'amor, le culte marial, la satire politique ou les chansons de croisades. Les genres lyrico-narratifs et lyricochorégraphiques ainsi que la typologie mélodique seront également abordés.

La 2ème partie étudiera chronologiquement le vaste domaine de la polyphonie à travers la formation de l'organum et l'école Notre-Dame. Le motet pluritextuel et le conduit seront replacés dans le contexte de mutation de l'espace et du temps propre à l'ars antiqua du XIIIe siècle et mettra en relation l'organisation tripartite de la musique, la pensée scolastique et l'architecture gothique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

Session 2 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

Bibliographie indicative :

MASSIN, Jean et Brigitte, *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 1998.

MICHELS, Ulrich, *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1988, 2 vol.

LE VOT, Gérard, *Les troubadours : les chansons et leur musique (XIIe-XIIIe siècles)*, Paris, Minerve, 2019, 393 p.

CULLIN Olivier, *Laborintus, Essais sur la musique au Moyen Age*, Paris, Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 181 p.

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE XX^E ET XXI^E SIECLES (24H CM)

ÉLISE PETIT

Ce cours consiste en un panorama général de l'histoire de la musique depuis 1900 jusqu'à nos jours.

L'objectif n'est pas une recherche d'exhaustivité mais la mise en lumière des principaux styles musicaux et de compositeurs et compositrices particulièrement importants au regard de l'évolution du langage de cette période.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 2h : format similaire à la session 1

Bibliographie indicative :

BOSSEUR, Jean-Yves, *Vocabulaire de la musique contemporaine*, Paris, Minerve, 2013.

BRAS, Jean-Yves, *Les Courants musicaux du XX^e siècle ou La musique dans tous ses états*, Genève, éditions Papillon, 2003.

GERVASONI, Pierre, *La musique contemporaine en 100 disques*, Éditions MF, Paris, 2008.

MARCEL-BERLIOZ, Laure (dir.), *Compositrices. L'égalité en actes*, Paris, MF, 2019.

MUSSAT, Marie-Claire, *Trajectoires de la musique au XX^e siècle*, Paris, Klincksieck, 2002.

ROSS, Alex, *The Rest is noise. À l'écoute du XX^e siècle, la modernité en musique*, trad. fr. Laurent Slaars, Arles, Actes Sud, 2010.

WEID, Jean-Noël von der, *La musique du XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2010.

❖ MÉTHODOLOGIE (24H TD)

SEBASTIEN ARFOUILLoux

L'enjeu est de travailler des techniques d'écriture et de lecture au service des études de musicologie.

Le travail est axé sur la rédaction de synthèses, la recherche documentaire et l'apprentissage de l'argumentation, à partir de textes ressources proposant une réflexion théorique sur la musique.

Compétences spécifiques visées :

Savoir lire : comprendre et interpréter

Rendre compte d'une lecture

Savoir chercher et se documenter

Savoir prendre des notes et garder une trace des recherches pour les exploiter

Rédiger un texte exprimant un point de vue, une opinion

Analyser une argumentation, écrire pour argumenter en réponse à une question

Se relire pour réviser et améliorer ses écrits

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation régulière des travaux individuels écrits ou oraux
Et contrôle écrit de fin de semestre, questions à partir d'un texte.

Durée : 2h

Session 2 : écrit, questions à partir d'un texte.

Durée : 2h

UE 2 TECHNIQUES MUSICALES 72H TD - 9 ECTS**❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)**

MICHEL ALLEYSSON

- Savoir proposer un accompagnement harmonique écrit, simple, sous une mélodie tonale proposée (*chant donné*). À partir d'une *basse donnée* et des chiffres d'accords, proposer un chant harmonieux. (*basse donnée*)

Écriture vocale sur 4 portées

- Utilisation des accords parfaits – à 3 sons Majeurs et mineurs – dans toutes les dispositions, (semestre 1) et accord 4 sons (semestre 2)
- Se forger une audition intérieure monodique et polyphonique profonde grâce à la pratique vocale intense... sonore !

- Perception & utilisation des différentes cadences – comment amener ces ponctuations harmoniques.
- Écriture à 2 et 3 voix pendant plusieurs semaines, puis progressivement plus élaborée – 4 voix.

Pratique vocale hebdomadaire d'exercices de chant d'accords à 3 sons (accord 4 sons, semestre 2)

Prérequis :

Il est nécessaire de savoir lire la clé de *sol* et la clé de *fa*.

Cours à progression continue sur l'année.

Modalité de travail :

Durant les 2 premières semaines, en faisant connaissance entre étudiants, vous serez invités à former des "binômes" entre étudiants afin de collaborer le plus souvent possible dans vos travaux écrits.

Audition musicale commentée hebdomadaire : de divers styles, avec une dominante pour les XVII et XVIIIe siècle, sans exclusive.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles continus : évaluation des travaux individuels hebdomadaires, 3 travaux minimum par semestre sont demandés (50% de la note) + devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné (50% de la note).

Session 2 : devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné

❖ **FORMATION MUSICALE (24H TD)**

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

HECTOR CORNILLEAU

CHARLES MAGRON

Chant et notation de mélodies à 1 et 2 voix.

Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.

Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel.

Mémorisation de brèves phrases musicales.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 45 min et oral.

Session 2 : examen écrit 45 min et oral.

Bibliographie indicative :

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.

BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ **ANALYSE MUSICALE (24H TD)**

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

HECTOR CORNILLEAU

Initiation aux principales méthodes d'analyse : analyse thématique : structure, phraséologie ; approche de l'harmonie tonale ; analyse formelle (forme binaire à reprise, forme lied, thème et variations).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu + examen terminal de 2h30

Session 2 : examen terminal de 2h30

Bibliographie indicative :

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010

UE 3 CHŒUR 24H CM/TD – 3 ECTS

Pratique vocale collective à suivre soit au sein du département de musicologie, soit dans le chœur *Les Rainbow Swingers* ou dans le chœur du CRR de Grenoble, à choisir dans les deux premières semaines suivant la rentrée.

Pour le chœur du département, dirigé par Isabelle Garcia-Rambaud, le programme est établi autour de chants à 2, 3 ou 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal. L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en Décembre et en Avril.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre 2 heures par semaine ! Au cours des deux semestres, le programme est établi autour de chants à 2, 3 ou 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal ; L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en décembre et en avril.

NB : Afin de respecter le travail collectif et la progression du chœur, l'étudiant s'engage à être présent à chaque séance.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal + prise en compte de la présence régulière et du travail fourni tout au long du semestre

Session 2 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal.

UE 4 HISTOIRE DE L'ART 24H CM - 3 ECTS

(1 au choix)

❖ MUSIQUE ET LITTÉRATURE (24H CM)

STEPHANE MACE

Ce cours envisage différents modes de dialogue ou de complémentarité possibles entre la littérature et la musique, selon un parcours diachronique large (du Moyen Âge à l'extrême modernité).

Le premier axe de questionnement envisagera des enjeux esthétiques larges : quelles sont les spécificités de ces deux langages ? peut-on utiliser les mêmes outils et les mêmes mots pour en parler (le « baroque » ou le « classicisme » littéraires ne désignent pas tout à fait la même chose que le « baroque » ou le « classicisme » en musique ; peut-on parler de « rhétorique musicale », s'agissant d'un art non verbal ? comment s'organise – dans la chanson, l'air de cour, la cantate, l'opéra... – la rencontre entre les mots et la musique, notamment au niveau du rythme, de la prosodie et des accents ? Comment la musique et la littérature peuvent-elles être englobées dans le fantasme plus large – chez Wagner notamment – d'une œuvre d'art totale ?

Le deuxième grand axe de questionnement portera sur la façon dont les grands auteurs littéraires, sans être nécessairement musiciens eux-mêmes, abordent la musique dans leurs œuvres : il peut s'agir de portraits de musiciens élaborant la figure d'un musicien idéal (comme le Vinteuil de Proust), ou de partager une émotion esthétique de mélomane (mais avec quels mots, quelles images ?), par exemple chez Philippe Jaccottet ou Julien Gracq : retrouve-t-on les mêmes termes, les mêmes métaphores dans

des textes aux ambitions littéraires moins élevées, comme les critiques de concert ou de disques, ou sous la plume de grands musiciens ? Pourquoi la musique est-elle si souvent présentée dans les textes littéraires comme le langage parfait (chez certains poètes de la Renaissance) ou même comme un mode de communication originel idéal (chez Rousseau, ou sur un mode plus humoristique chez Cyrano de Bergerac) ?

Compétences spécifiques visées :

Ouverture vers une approche interdisciplinaire

Acquisition de notions élémentaires en analyse sémiotique

Capacités rédactionnelles

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : deux exercices écrits de contrôle continu. Questions de cours pour le premier exercice de contrôle continu (à la mi-semester) et questions de cours + bref commentaire d'un texte littéraire lors du deuxième exercice de contrôle continu (fin de semestre). Durée : 2h

Session 2 : un exercice écrit. Type d'épreuve : questions de cours + bref commentaire d'un texte littéraire. Durée : 2h

❖ HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN (24H CM)

MARIE GISPERT

« *L'art en occident des années 1850 aux années 1960* »

Cours d'initiation aux grands mouvements artistiques, aux principaux et principales artistes et œuvres d'art en Occident aux XIX^e et XX^e siècles, depuis la remise en cause de la culture académique par le réalisme jusqu'aux enjeux du pop art.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en décembre-janvier (réponses à plusieurs questions, dissertation). Durée : 3h

Session 2 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en juin (réponses à plusieurs questions, dissertation). Durée : 3h

Bibliographie indicative :

DAGEN, Philippe, HAMON, Françoise, MINNAERT, Jean-Baptiste, *Histoire de l'art [4], Époque contemporaine XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, Flammarion, 1995, nouv.éd. 2011.

GRENIER, Catherine (dir.), *Modernités plurielles (1905-1970)*, Paris, Centre Pompidou, 2013.

LEMOINE, Serge, ROUSSEAU, Pascal, *Aux origines de l'abstraction 1800-1914*, cat.exp. Paris, Musée d'Orsay, 5 nov. 2003-22 fév. 2004, Paris, RMN, 2003.

[la bibliographie sera complétée en début de semestre]

UE 4 OPTION LAS 48H CM - 3 ECTS

1 option à choisir en faculté de médecine

UE 5 OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES 24H CM - 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h) Voir guide des options internes (en ligne sur le site de l'ARSH)

Pour les LAS, choisir éthique médicale ou option interne à l'ARSH. Voir guide des options internes.

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolaire/vos-options/>

❖ CRÉATION (24H CM)

MYRIAM FRINAULT

Attention, ce cours s'adresse spécifiquement aux chanteurs et instrumentistes sachant déchiffrer des partitions. Si vous êtes musicien, imaginatif et que vous souhaitez travailler la scène, le cours de création est fait pour vous !

Des thématiques de création vous seront proposées. Par groupes, vous composerez une musique liée à la thématique et vous vous mettrez en scène. Vous jouerez votre prestation devant la classe, puis devant un jury de professionnels en fin de semestre.

Le cours de création ne dure qu'une heure. Vous devrez prévoir des répétitions avec vos partenaires pendant la semaine, afin de faire avancer votre travail.

<https://youtu.be/k1Xt-YLmDkE>

Compétences spécifiques visées :

Composition musicale, mise en scène, prestation devant la classe et un jury de professionnels.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : évaluations par des prestations musicales orales devant la classe (2 à 3 fois par semestre) et devant un jury de professionnels en fin de semestre. Durée de chaque prestation : 5 minutes environ.

Session 2 : évaluation par une prestation musicale orale sur un sujet traité pendant l'année. Durée : 5 minutes.

UE 6 OPTION D'OUVERTURE 24H CM - 3 ECTS

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

2^e SEMESTRE

UE 7 HISTOIRE DE LA MUSIQUE 48H CM - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE BAROQUE ET CLASSIQUE (24H CM)

MARIE DEMEILLIEZ
ADELAÏDE RAUBER

Ce cours propose aux étudiants une première approche de la musique européenne des XVII^e et XVIII^e siècles. Il dresse un panorama de l'évolution des principaux genres musicaux et courants stylistiques des musiques baroques et classiques, en s'appuyant sur les compositeurs et les œuvres les plus célèbres.

Bibliographie indicative :

MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, 1990, 2 vol.
BOUISSOU (Sylvie), *Vocabulaire de la musique baroque*, Paris, Minerve, 2008.
CANTAGREL (Gilles), *Passion baroque : cent-cinquante ans de musique en Europe*, Paris, Fayard, 2015.
MONTALEMBERT (Eugène de), ABROMONT (Claude), *Guide des genres de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.
NOIRAY (Michel), *Vocabulaire de la musique à l'époque classique*, Paris, Minerve, 2005.
ROSEN (Charles), *Le Style classique, Haydn, Mozart, Beethoven*, trad. Marc Vignal, Paris, Gallimard, 2000.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 2h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 2h : format similaire à la session 1

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE ROMANTIQUE (24H CM)

HECTOR CORNILLEAU

Ce cours propose une approche accessible de la musique européenne du XIX^e siècle. Les principaux courants stylistiques de la musique romantique seront étudiés ainsi que l'évolution des genres musicaux à travers l'œuvre des compositeurs essentiels.

Ce cours mettra la musique du XIX^e siècle en lien avec le contexte historique, littéraire et artistique.

Compétence spécifiques visées :

Connaissance du répertoire musical savant du XIX^e siècle dans son contexte historique & artistique. L'évolution des formes musicales, du langage et de l'esthétique musicale au fil du siècle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 + 2 : examen écrit de 2h : questions de cours et reconnaissance d'extraits musicaux.

Bibliographie indicative :

BERLIOZ (Hector), *Mémoires*, Paris, Garnier Flammarion, 1969, 2 t. (ou autre édition : Paris, Flammarion, coll. « Harmoniques », 1991).
FRANCOIS-SAPPEY (Brigitte), *La musique dans l'Allemagne romantique*, Paris, Fayard, 2009, 560 p.
MASSIN (Jean et Brigitte) (dir.), *Histoire de la Musique occidentale*, Paris, Fayard, coll. « les Indispensables de la musique », 1985.
MICHELS (Ulrich), *Guide illustré de la musique*, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 2010.

UE 8 TECHNIQUES MUSICALES 72H TD - 9 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

MICHEL ALLEYSSON

- Même travaux qu'aux premier semestre : (*chant donné*) et (*basse donnée*)
Utilisation des accords parfaits – à 3 sons – dans toutes les dispositions et accord 4 sons (7e de dominante)
- Cours à progression continue sur l'année.
- Ecriture autour du quatuor à cordes (+ clé d'Ut 3e)
- Audition musicale commentée hebdomadaire, toujours !

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles continus : évaluation des travaux individuels hebdomadaires, 3 travaux minimum par semestre sont demandés (50% de la note) + devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné (50% de la note).

Session 2 : devoir écrit de 4h – basse donnée et chant donné

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

CHARLES MAGRON

Chant et notation de mélodies à 1 et 2 voix.

Reconnaissance et reproduction d'intervalles et de rythmes simples.

Compréhension et notation de fragments harmoniques à caractère cadentiel + relevé de formules harmoniques simples.

Mémorisation de brèves phrases musicales.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 45 min et oral.

Session 2 : examen écrit 45 min et oral.

Bibliographie indicative :

ARBARETAZ Marie-Claude, *Lire la musique par la connaissance des intervalles*, vol.1, éd. Chappell.

BOURDEAUX Marie-Jeanne, *23 leçons progressives de lecture de notes et de solfège rythmique*, vol. III B, à l'usage des cours élémentaires, Billaudot Éditeur, 2000.

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

HECTOR CORNILLEAU

Analyse des principales formes de la période classique : Sonate, Menuet, Rondo, etc.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu + examen terminal de 2h30

Session 2 : examen terminal de 2h30

Bibliographie indicative :

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT (Claude), MONTALEMBERT (Eugène de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010

UE 9 CHŒUR 24H CM/TD – 3 ECTS

Pratique vocale collective à suivre soit au sein du département de musicologie, soit dans le chœur *Les Rainbow Swingers* ou dans le chœur du CRR de Grenoble, à choisir dans les deux premières semaines suivant la rentrée.

Pour le chœur du département, dirigé par Isabelle Garcia-Rambaud, le programme est établi autour de chants à 2, 3 ou 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal. L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en Décembre et en Avril.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre 2 heures par semaine ! Au cours des deux semestres, le programme est établi autour de chants à 2, 3 ou 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal ; L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en décembre et en avril.

NB : Afin de respecter le travail collectif et la progression du chœur, l'étudiant s'engage à être présent à chaque séance.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal + prise en compte de la présence régulière et du travail fourni tout au long du semestre

Session 2 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal.

UE 10 HISTOIRE DE L'ART 24H CM OU MUSICOLOGIE 24H CM - 3 ECTS

(1 au choix)

❖ MUSIQUE JAZZ (24H CM)

CHARLES MAGRON

Ce cours consiste en une traversée chronologique des différentes périodes de l'histoire du jazz, depuis la toute fin du XIXe siècle jusqu'au Jazz Fusion, dernier courant abordé qui clôturera avec la décennie 1980's la fin de notre panorama. Les douze séances seront consacrées aux origines du jazz, à son développement à la Nouvelle-Orléans (Dixieland), New York et Chicago, au Swing puis au Bebop, au Cool Jazz, au Hard Bop, au Jazz Modal, au Free Jazz, pour enfin arriver au Jazz Fusion.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : Reconnaissance d'extraits sonores issus de la liste d'écoute + Étude de documents (méthodologie présentée au cours du semestre)

Session 2 : Commentaire à l'oral d'un extrait sonore + questions

Bibliographie indicative :

BALEN, Noël, *L'Odyssée du Jazz*, Paris, Broché, 2017

BERGEROT, Franck, *Le Jazz dans tous ses états. Histoire, styles, foyers, grandes figures*, Paris, Larousse, coll. « Comprendre et reconnaître », 2011, 287 p.

CUGNY, Laurent, *Analyser le jazz*, Paris, Outre Mesure, coll. « Contrepoints », 2009, 576 p.

JOST, Ekkehard, *Free jazz : une étude critique et stylistique du jazz des années 1960*, Paris, Outre Mesure, coll. « Contrepoints », 2002, 231 p.

❖ HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL (24H CM)

ELISE HADDAD

Le TD a pour but de fournir aux étudiants du vocabulaire et des bases pour l'observation, la description et l'analyse d'œuvres

Compétences spécifiques visées :

Recherches bibliographiques, acquisition de vocabulaire et de bases pour l'observation, la description et l'analyse d'une œuvre.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type de contrôle continu : écrit et/ou oral. Durée : 20 mn

Session 2 : type d'épreuve : oral. Durée : 15-20 mn

Bibliographie indicative :

Une bibliographie sera distribuée par l'enseignante en séance.

UE 10 OPTION LAS 48H CM - 3 ECTS

1 option à choisir en faculté de médecine

UE 11 ANGLAIS 24H TD - 3 ECTS

REBECCA GUY

L1 English for Musicologists

Ce cours comprend deux axes : 1) le développement du langage nécessaire pour communiquer en anglais sur la musique et la musicologie ; 2) un travail sur la production orale, en s'appuyant sur les éléments « musicaux » du langage (prosodie), et sur les approches propres à l'étude de la musique : l'écoute, le rythme, l'intonation, et le travail sur le rôle du corps et de la voix dans la prise de parole.

Compétences spécifiques visées :

Reconnaître et utiliser le vocabulaire technique anglais de la musique et de la musicologie

Communiquer en anglais sur sa pratique en tant que musicien

Échanger sur des thèmes liés à ses intérêts musicaux

Lire et utiliser des textes écrits courts sur la musique et la musicologie

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : 100% contrôle continu : 2 tests de langage écrit, 2 oraux

Session 2 : oral

Bibliographie indicative : Moodle – English for Musicologists - Year 1

UE 11 ANGLAIS P&M 24H TD - 3 ECTS

ROSE DAVIS

Communicative English

This semester is devoted to debating a variety of topics relating to music as well as a range of topical issues using written and video documents. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

Language work will include practical communication as well as English discussion tools. Throughout the semester students will organise and participate in class debates.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : 100% continuous assessment. 3 written tests (40%) 2 oral discussions (30%) lead a debate (30%)

Session 2 : written 50% and oral 50%

UE 12 OPTION INTERNE SCIENCES HUMAINES 24H CM- 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h) *Voir guide des options internes (en ligne sur le site de l'ARSH)*

Pour les LAS, choisir éthique médicale ou option interne à l'ARSH. *Voir guide des options internes.*

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

❖ CRÉATION (24H CM)

MYRIAM FRINAULT

Attention, ce cours s'adresse spécifiquement aux chanteurs et instrumentistes sachant déchiffrer des partitions. Si vous êtes musicien, imaginatif et que vous souhaitez travailler la scène, le cours de création est fait pour vous !

Des thématiques de création vous seront proposées. Par groupes, vous composerez une musique liée à la thématique et vous vous mettrez en scène. Vous jouerez votre prestation devant la classe, puis devant un jury de professionnels en fin de semestre.

Le cours de création ne dure qu'une heure. Vous devrez prévoir des répétitions avec vos partenaires pendant la semaine, afin de faire avancer votre travail.

<https://youtu.be/k1Xt-YLmDkE>

Compétences spécifiques visées :

Composition musicale, mise en scène, prestation devant la classe et un jury de professionnels.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : évaluations par des prestations musicales orales devant la classe (2 à 3 fois par semestre) et devant un jury de professionnels en fin de semestre. Durée de chaque prestation : 5 minutes environ.

Session 2 : évaluation par une prestation musicale orale sur un sujet traité pendant l'année. Durée : 5 minutes.

UE 13 OPTION D'OUVERTURE 24H CM - 3 ECTS

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU 04 38 42 19 00

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ MUSICOLOGIE

Sylvaine MARIS-MURY

arsh-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr